

Chronique

Par Louis Martin,
membre du comité de l'USPI Vaud*



Laissons le marché s'autoréguler

Statistique Vaud a récemment fait état que le taux de logements vacants continue d'augmenter. Au 1^{er} juin 2017, 3650 logements étaient disponibles, soit 2655 habitations à la location et 995 à la vente. Le taux de logements vacants a augmenté à 0,9% contre 0,8% l'année dernière.

Le taux de vacance augmente légèrement dans sept des dix districts du canton de Vaud alors qu'il stagne dans celui de Lausanne. Le district d'Aigle connaît le plus haut taux de logements vacants avec un taux de 2,2%.

Dans l'ensemble du canton, les logements disponibles de trois pièces (1000) sont les plus nombreux devant les quatre pièces (870). Il est constaté une

augmentation de 35% pour les appartements d'une à deux pièces et une hausse de 30% pour les trois pièces. Le nombre de quatre pièces et plus n'a que très peu varié.

Ces chiffres démontrent que le marché s'autorégule, certes, pas aussi vite que certains le souhaiteraient, mais la pénurie de logements est en voie d'être résorbée. Dans un tel contexte, nos autorités seraient bien avisées

«Nos autorités seraient bien avisées d'adapter leurs interventions à la réalité du marché»

d'adapter leurs discours et surtout leurs interventions à la réalité du marché, en particulier dans le cadre des révisions de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire.

En effet, à force de vouloir réguler le marché, forcer le propriétaire à construire à tout-va, privilégier certaines catégories de logements, adopter une attitude dirigiste en matière d'aménagement du territoire, les autorités mettent en œuvre des interventions publiques qui sont non seulement en décalage par rapport à la réalité du marché, mais qui sont nuisibles à son bon fonctionnement.

www.uspi-vaud.ch

* Union suisse des professionnels de l'immobilier Vaud